

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.4/463
4 mai 1950
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Sixième session

Royaume-Uni : texte remanié de l'amendement au rapport
du Comité spécial de la lutte contre les mesures discriminatoires
et de la protection des minorités (E/CN.4/450)

Projet de résolution D, page 10

Remplacer le texte du paragraphe 1 par le texte suivant :

- "1. Prie l'UNESCO d'entreprendre aussitôt que possible la préparation,
la publication et la diffusion d'ouvrages ou d'opuscules simples
et d'une lecture facile, fondés sur des faits scientifiques,
exposant les erreurs auxquelles aboutissent les fausses théories
raciales et les préjugés religieux ou autres ;".
